BULLETIN-LETTRE

Décembre 2018 - janvier 2019 n° 82

1851

Association pour la mémoire des Résistances républicaines

Siège social : Hôtel de Ville 04190 Les MÉES – **site** : *www.1851.fr*

Directrice de la publication : Colette Chauvin

Périodicité : semestrielle

• *Notre Assemblée Générale…*

Elle se tiendra à Toulon le 26 janvier 2019. Vous trouverez, en page 5, la convocation, le pouvoir en cas d'empêchement et le plan pour venir

Actualité de décembre …

"La République en Marche", trop pressée aurait-elle raté une marche ?

Ce qu'il faut savoir sur l'Arc de Triomphe de Paris :

On le dit aujourd'hui "*Symbole de la République"*. Il fut pourtant construit à la gloire de l'Empereur Napoléon 1er et de ses victoires militaires.

C'est en 1833 que *"Le départ des volontaires de 1792"* (appelé aussi *"Marseillaise)",* de Rude, fut érigé à la demande de Louis-Philippe. De même qu'en 1837, Louis-Philippe transforma Versailles, l'ancienne résidence royale, en un *"Musée dédié à l'Histoire de France"*.

La tombe du soldat inconnu :

Le 2 décembre, l'ombre de Napoléon III n'était pas loin. Lors de la visite de l'actuel Président de la République à l'Arc de Triomphe, (mais méfions-nous des rumeurs, vraies ou fausses), il semblerait que des membres de l'Académie du IInd Empire, fervents défenseurs du coup d'État, étaient également présents.

Vu la date, (2 déc.) il n'y aurait rien d'étonnant à cela.

• *D'intéressantes publications …*

Henriette PETIT BELONDRADE nous fait parvenir, un ouvrage collectif, qu'elle nous a gentiment dédicacé ainsi : *"Pour l'Association 1851 en hommage à son travail de mémoire sur les Résistants Républicains et insurgés"*.
Il est publié par le Centre d'Histoire Sociale de la Haute-Loire aux *éditions du Roure.*

Voici le résumé de sa contribution :

"Les insurgés du 2 décembre 1851 à Craponne-sur-Arzon ; portrait d'un républicain oublié, Joseph-Antoine VAUZELLE (1824-1891)"

Premier instituteur normalien à Saint-Julien-d'Ance, en 1844, Joseph-Antoine VAUZELLE est acquis aux idées républicaines. Avec d'autres grandes figures progressistes de la IIe République en Haute-Loire, il s'insurge contre le coup d'État de Louis-Napoléon BONAPARTE du 2 décembre 1851. Quoique n'ayant jamais pris les armes, son intelligence, son pouvoir de persuasion, son charisme auprès des habitants de Saint-Julien, le rendent suspect aux yeux des autorités. À l'instar de douze de ses camarades de Haute-Loire, il est déporté en Algérie où il est détenu pendant trois années. Il s'exile quelques années aux États-Unis, croyant y trouver l'idéal républicain. Puis, déçu, il rentre au Puy où il vit dans le dénuement jusqu'à sa réhabilitation par la IIIe République en 1881.

• *Articles de nos adhérents …*

Un nouvel article de notre fidèle adhérent **Émile GERBE.**

Il nous avait déjà adressé, de précédents articles pour nos bulletins, concernant son arrière grand-père Charles DEMÔLE (voir notre n° 68), puis l'un de ses ancêtres, Auguste PLEINDOUX victime du coup d'État (notre n° 76).

Cette fois c'est une correspondance de Ch. DEMÔLE adressée à ses parents, depuis Paris, témoignant des événements de la Révolution de 1848. À 20 ans, il va les vivre sur le vif et essaie de rassurer ses parents tant leur inquiétude est grande. Lettres adressées tantôt à sa mère tantôt à son père.

Paris le 25 février 48. *"Je t'écris ces quelques lignes à la hâte pour vous tirer d'inquiétude : car je présume que pendant ces derniers jours, ni lettres ni journaux ne vous sont parvenus.*

Je suis confondu, émerveillé des événements que je viens de voir se succéder avec une si incroyable rapidité. Hier matin, le roi avait fait appeler MM. Thiers et Barrot pour former un nouveau ministère ; à onze heures, il avait abdiqué, la Duchesse d'Orléans était régente et le Comte de Paris roi ; à cinq heures, la République était proclamée et un gouvernement provisoire fonctionnait à l'Hôtel de Ville.

En un clin d'œil, Paris s'est hérissé de barricades, les troupes de lignes ont presque partout refusé de tirer sur les citoyens. Les gardes municipaux et les tirailleurs de Vincennes sont les seuls qui ont opposé une résistance obstinée.

Quels admirables sentiments a le peuple ! Quel courage, quelle générosité après la victoire. Les trois journées vont désormais remplacer les 27, 28 et 29 juillet 1830".

Élections de 1848, le transport d'une urne.

Il donne ensuite la composition du gouvernement provisoire. *(...)*

Paris le 14 mars 48.

(...) "Je n'ai fait, pendant ces trois grandes journées, ni le coup de poing, ni le coup de feu ; mais il faut dire que ce n'est pas la bonne volonté, mais l'occasion seule qui m'a manqué. Le matin du jeudi 24 février, le mouvement avait pris un caractère général, toutes les rues étaient coupées de barricades et les élèves de l'École Polytechnique venaient de sortir pour se mêler à l'insurrection. Un groupe de deux cents personnes environ, ouvriers, étudiants, au nombre desquelles j'étais avec Prudhon et Desvoyod, se rendit à la mairie du onzième arrondissement (Place du Panthéon, aujourd'hui 5e arrondissement) *pour se faire délivrer des armes. Le maire et le colonel de la XIe légion de la Garde Nationale qui se trouvait là réunie sous les armes, hésitèrent longtemps : enfin comme on menaçait d'enfoncer les portes, ils se décidèrent, et armés chacun d'un fusil, nous prîmes place dans les rangs de la Garde Nationale. On se mit alors en marche, (...) mais déjà partout, les municipaux rendaient leurs armes, les soldats fraternisaient avec le peuple et nous entrâmes, sans avoir brûlé une amorce, dans le Palais des Tuileries, que Louis-Philippe venait d'abandonner, et où je ne croyais pas qu'il me serait jamais donné d'entrer, surtout avec un fusil sur le dos.*

Desvoyod (un ami de Ch.Demôle) *est en ce moment de garde au Luxembourg : je m'attends tous les jours aussi à recevoir un billet de garde, car je sais, par différentes lettres d'avertissements et de convocations que j'ai reçues tous ces jours, que je suis porté dans les cadres de la Garde Nationale XIe légion, 1er bataillon, 2e compagnie". (...).*

Paris le 28 mars 48.

"De tous les bruits que l'on fait courir sur l'état de Paris, le seul qui ait quelque vérité, est celui qui a trait à la crise financière. Il est malheureusement trop vrai que les capitaux se resserrent et refusent de se produire, à tel point que plusieurs jeunes gens, Prudhon entre autres, qui avait des bons de la Poste, ont été forcés de recevoir une très grande partie de leur paiement en papier de la Banque de France".

Paris le 14 avril 48.

"Tout est maintenant parfaitement calme à Paris, bien que la crise financière se fasse

toujours fortement sentir. Cependant Comte qui est venu me voir lundi, m'a appris que les élections de la Garde Nationale avaient eu de l'influence à la Bourse, et que les fonds publics avaient éprouvé une amélioration sensible. Tout fait espérer que l'ordre continuera de régner, et que l'Assemblée Nationale pourra se livrer paisiblement à se travaux, sans avoir à craindre aucune pression de dehors".

(…) "La Garde Nationale, qui comprend aujourd'hui toute la population de vingt à soixante ans, est animée d'un esprit d'ordre dont elle a déjà donné plusieurs fois des preuves incontestables et qui est de nature à dissiper toutes les craintes qu'on pourrait concevoir. Il y a bien le parti des Communistes, uni aux Républicains, qui s'agite dans les clubs et rêve peut-être une modification dans le gouvernement, mais le petit nombre de ce parti doit rassurer sur ses intentions et ma conviction profonde est que l'Assemblée Nationale s'installera paisiblement, et recevra le pouvoir des mains du Gouvernement provisoire, sans aucun tiraillement, ni bouleversement".

Paris le 29 mai 48.

(…). "Il n'est que trop vrai que Paris a été bouleversé ces jours derniers par quelques hommes ambitieux ou égarés, qui, sous le prétexte d'une manifestation en faveur de la malheureuse Pologne, ont tenté de renverser l'Assemblée, et de substituer leur petite volonté à la souveraineté issue du suffrage universel. Le bon sens public a fait justice de cette tentative insensée, et ces malheureux attendent leur jugement renfermés au donjon de Vincennes. Cet événement a jeté dans les esprits, une inquiétude qui n'a pas encore pu se calmer. À tout moment, on entend battre le rappel ; il faut prendre les armes souvent sans motif sérieux, ce qui ne laisse que de devenir fatiguant". (…).

Paris le 14 juin 48.

"Paris n'est pas en ce moment-ci, parfaitement calme. Des gens soudoyés, on ne sait par qui, exploitent les souvenirs glorieux qui se rattachent au nom de l'Empereur. Cependant, je ne crois pas que cette agitation aboutisse à un résultat fâcheux : l'Assemblée Nationale ayant validé à l'élection et prononcé l'admission de Louis Napoléon, ce prétendant malheureux sera absorbé par les rayons du soleil républicain, suivant la belle expression de Louis Blanc".

Note d'Émile Gerbe :

Charles Demôle était bien optimiste ! Il changera d'avis plus tard, devenant un ennemi acharné de Louis Napoléon. La Constitution de 1848 donnait le pouvoir exécutif à un président élu pour quatre ans, non par l'Assemblée, comme le proposait Grévy, mais (faute capitale des républicains) au suffrage universel. Or dans les campagnes, on ne connaissait qu'un nom, Napoléon. Je pense que toute sa vie, Ch. Demôle resta opposé à l'élection du président de la République par l'ensemble du corps électoral.

C'est dans cet esprit que sa fille Jeanne Bastin vota "non" au référendum de 1965, sur l'élection au suffrage universel du Président de la République.

Voici la lettre pathétique écrite au milieu des journées sanglantes des 23 au 26 juin, suite à la fermeture des Ateliers Nationaux. Cette insurrection dont la répression fut féroce (4 000 morts du côté des insurgés, 1 600 dans les forces de l'ordre) sera fatale à la République, à qui elle enlevait ses meilleurs défenseurs, les ouvriers.

Paris le 24 juin 48.

(…) "Paris vient encore d'être le théâtre d'une lutte sanglante qui, à l'heure qu'il est, n'est pas encore terminée. Cependant, tout fait espérer que force restera à la loi. Il y a eu, dit-on, plus de sang versé qu'en février et qu'en juillet 1830.

Je t'écris ces quelques lignes à la hâte pour prévenir les inquiétudes que tu pourrais concevoir. Sois parfaitement tranquille : le canon a cessé de se faire entendre, et je te le répète, tout fait présumer que l'insurrection cernée sera promptement étouffée.

Quelle horrible guerre, mon Dieu, que cette guerre de rue, de citoyens à citoyens. Pourvu que celle-là soit la dernière.

Je t'écrirai bientôt plus longuement : tu conçois qu'actuellement, je ne suis pas parfaitement maître de mes idées".

Paris le 28 juin 48.

(…) "Je crois qu'il est de mon intérêt de quitter Paris : je trouverais à y rester, perte de temps et d'argent ; il est donc fort possible que je parte avec Just Pézerat (le fils du docteur Pézerat, député). *C'est à dire après-demain vendredi. (…)*

Tout est calme actuellement ; mais cela durera-t-il et à quel horrible prix cette victoire n'a-t-elle pas été achetée".

Il termine avec le post-scriptum suivant :

"Si je ne partais pas avec Just, je lui remettrais pour toi, une lettre longue et détaillée".

J'en conclus qu'il a bien quitté Paris le 30 juin 1848, car cette lettre n'existe pas et nous prive ainsi du récit des "choses vues" par Charles Demôle, au cours de ces journées de juin qui semblent l'avoir beaucoup marqué.

N.B. Les commentaires non en italique émaillant ce récit sont d'Émile Gerbe, arrière petit-fils de Ch. Demôle. Ce dernier nous précise :

C'est ainsi que conseiller municipal de Charolles, en 1871, il fut l'initiateur d'une délibération adressée au gouvernement de Versailles, "qui n'exprime pas des sentiments de confiance à l'égard du dit gouvernement mais le tient comme responsable de la situation qui se déroule à Paris" On connaît la suite !

La loi d'amnistie totale des communards ne sera votée que le 11 juillet 1880. La proposition avait été déposée sur le bureau du Sénat par Victor Hugo et signée par 17 autres sénateurs dont Victor Schœlcher … et Charles Demôle.

• *La Provence et le Provençal …*

La région ***"PACA"*** va-t-elle s'appeler tout simplement ***"SUD"*** comme semble l'avoir décidé le président Renaud MUSELIER ?
Une pétition en ligne sur *(change.org)* a été initiée par l'élu aixois Hervé GUERRERA et soutenue par l'universitaire J-C. BOUVIER. Ce dernier fut à la tête du comité d'experts chargé en 2009 de réfléchir au changement du nom de la région. (J-M GUILLON qui en faisait partie soutient cette pétition). Elle a recueilli pour l'heure, 32 000 signatures en proposant le nom de ***"PROVENCE".***

Cette appellation est défendue, arguments géographiques et historiques à l'appui, par les occitanistes, mais aussi, avec d'autres arguments – qui ont leur légitimité– par les milieux économiques de la région (Niçois exceptés).

J.C. Bouvier n'hésite pas à citer le soulèvement républicain de décembre 1851 pour montrer que par son ampleur dans la région, il a contribué à l'unité et l'entité de celle-ci.

Notre ami **André NEYTON** est lui même un militant infatigable de la langue occitane qu'il a décidé de servir dans la perspective d'une éducation populaire par un théâtre accessible à tous. Il manie fort à propos l'alternance du provençal et du français.

Directeur du ***Centre Dramatique Occitan*** et de ***l'espace Comedia,*** à Toulon depuis 1991, il a reçu le 30 septembre à Ventabren (13) ***le Grand Prix Littéraire de Provence***.

Félicitons le, et … félicitons nous de le compter parmi nos adhérents et amis.

Je me souviens d'avoir assisté, en 1975 (43 ans déjà), à son adaptation de la pièce de Gaston BELTRAME, ***"Martin Bidoret ò lo còp d'Estat de 1851"***. Le lieu du spectacle se situait nuitamment dans la forêt des Maures, entre Les Mayons et le Lavandou.

Ce fut pour moi le déclic, suite à la parution, en 1970 de ***"La République au village"*** de Maurice Agulhon. Lors de la rentrée universitaire en 1975, je m'inscrivais à la Sorbonne à son séminaire d'Histoire contemporaine. Une belle aventure commençait.

Paul CRESP

L'historien Michel VOVELLE

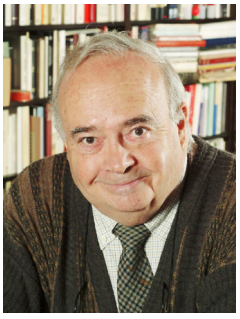

Ce grand spécialiste de la Révolution française nous a quitté en octobre dernier. Il ne cessait d'affirmer que *"Cette Révolution n'était pas terminée".*
Belle pertinence au regard de notre actualité où les cahiers de doléances réapparaissent dans la cohue générale.

Fils d'instituteur, originaire de la région de Chartres, Michel Vovelle a enseigné 23 ans à la Faculté des lettres et sciences humaines d'Aix et il y a laissé une empreinte profonde. Avant d'être le grand historien de la Révolution française, il a été un historien de la mort, de la religion et des mentalités de la Provence du XVIIIe siècle. Élu à l'université Paris I Sorbonne en 1982, il a été l'un des maîtres d'œuvre de la commémoration du Bicentenaire de la Révolution. Travailleur infatigable, le nombre d'ouvrages et d'articles qu'il a écrit est considérable.

Sur le plan humain, tous ceux qui ont eu la chance de l'approcher, y compris ceux de notre Association, le décrivent en ces termes : *"Excellent homme, affable et toujours attentif aux autres"*.

Il a toujours répondu *"Présent"*, chaque fois que nous avons pu le solliciter, notamment pour nos dix ans, en 2007, lors de notre colloque auquel il a aimablement participé. Il nous a offert, à cette occasion, un long article pour la publication qui s'en est suivie intitulée : ***"Une insurrection pour la République, Résistance, mémoire et valeurs républicaines"*** en 2008.

Il laisse un grand vide parmi les siens, famille, historiens, élèves et amis.

CONVOCATION À NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

du 26 janvier 2019 à Toulon (Var)

à 14 h

à la Fédération des Œuvres Laïques, quartier Les Lices 68 av.Victor Agostini 83000,

à 15 h

à l'issue de l'AG une conférence de Jean-Marie GUILLON

"Des lendemains qui chantent ?
Les espérances de la Libération à travers les cahiers de doléances".

Les cahiers de doléances de la Libération (1944-1945)

Quelques semaines après la Libération, le CNR et les comités départementaux de la libération prennent l'initiative de demander aux comités locaux de libération de rédiger des cahiers de doléances afin d'être rassemblés lors de la réunion nationale des comités de libération qui doit se tenir à Paris en décembre 1944. Un deuxième lot de cahiers est rédigé pour les États-Généraux de la Renaissance française qui se tiennent le 14 juillet 1945 à Paris. Un grand nombre des cahiers rédigés dans le Var a été heureusement conservé. S'ils reprennent généralement le programme du Conseil national de la Résistance, ils y ajoutent des revendications locales et ce sont donc les aspirations d'au moins une partie des femmes et des hommes de la Résistance qu'ils révèlent.

À quels lendemains rêvaient-ils ? C'est ce que cette conférence propose de faire découvrir.

POUVOIR (en cas d'empêchement)

Je soussigné(e) : (M, Me, Mlle*).....….....

donne pouvoir à (M, Me, Mlle*).....

lors de l'Assemblée Générale statutaire qui se tiendra le samedi 26 janvier 2019

à TOULON à la Fédération des Œuvres Laïques

À renvoyer au siège social de l'Association : Hôtel de Ville 04190 LES MÉES

** Rayer la mention inutile*

PLAN D'ACCÈS

ITINÉRAIRE

<u>À la sortie Ouest de l'A 50</u> *:*

Prendre à gauche l'Av. des Dardanelles (dir.Toulon Nord, gare SNCF). Prendre, en haut en face, le pont L. Armand enjambant la voie ferrée puis l'av. de la Victoire du 8 mai 1945 (dir. le Faron, Conseil Départemental) continuer tout droit pendant 800 m, 1ère à droite vous êtes sur l'Av.Victor Agostini. La FOL est à votre gauche.

Ouf !

<u>À la sortie Est de l'A 50</u> *:*

Prendre l'Av. G. Clémenceau, au 2e feu, prendre à droite sous la trémie, monter jusqu'au pont de la voie ferrée, prendre en face (dir.Toulon Nord) l'Av. de Siblas qui longe le cimetière après 300 en haut, tourner à gauche (dir. le Faron, téléphérique) sur l'Av. de la Victoire du 8 mai 1945, à la 2e à gauche vous êtes sur l'Av.Victor Agostini. La FOL est à votre gauche.

Ouf !